

Antibiorésistance chez les animaux : bilan 2024

Dossier de presse
Novembre 2025



Introduction

L'antibiorésistance est un enjeu majeur pour la santé humaine, animale et environnementale : la multiplication des souches de bactéries résistantes aux antibiotiques met en effet en danger l'efficacité de ces traitements. Plusieurs études menées par l'Anses ont confirmé et précisé le lien direct entre le niveau d'exposition à certains antibiotiques et le taux de bactéries résistantes à ces médicaments.

L'Anses participe activement à la lutte contre l'antibiorésistance. Elle coordonne les dispositifs de surveillance de l'antibiorésistance chez les animaux. En tant qu'agence nationale du médicament vétérinaire, elle suit et analyse l'évolution des ventes et de l'utilisation des médicaments vétérinaires.

À l'occasion de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques, elle publie les chiffres clés de l'année écoulée.

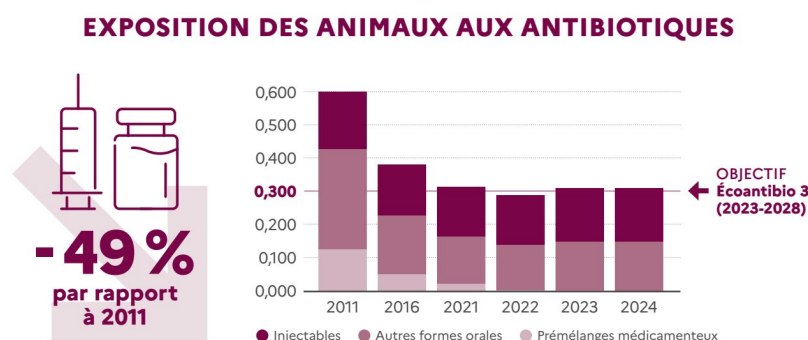
Suivi des ventes et des usages des médicaments vétérinaires

À retenir :

- Après une baisse de près de 50% de l'exposition globale des animaux aux antibiotiques au cours des 15 dernières années, l'hypothèse de l'atteinte d'un palier se confirme en 2023.
- Une vigilance doit être maintenue pour éviter les pratiques qui pourraient favoriser la résistance des bactéries aux antibiotiques, comme l'usage groupé de l'amoxicilline et l'acide clavulanique chez les chiens et les chats.
- La déclaration de l'usage des antimicrobiens sur la plateforme Calypsovet a augmenté par rapport à 2023 mais reste insuffisante : le flux de données par cette plateforme ne représente que 28,4 % des quantités vendues.

Atteinte probable d'un palier

L'exposition des animaux aux antibiotiques en 2024 est **stable par rapport à 2023**. Cette exposition est estimée à partir de la quantité de médicaments vétérinaires vendus, sur la base des déclarations des détenteurs d'autorisations de mise sur le marché. L'indicateur d'exposition est calculé en prenant en compte les doses et durées de traitement et la masse des animaux d'élevage et de compagnie potentiellement traités. Après une diminution de 49 % de l'exposition toutes espèces confondues depuis 2011, **un palier semble avoir été atteint ces dernières années**. L'indicateur d'exposition s'établit à 0,307, soit une valeur très légèrement supérieure à l'objectif fixé par le plan Ecoantibio 3 de 0,3 pour la période 2023-2028.



Faible recours aux antibiotiques critiques

Les niveaux d'exposition aux antibiotiques dits critiques (fluoroquinolones et céphalosporines de troisième et quatrième générations), dont le maintien de l'efficacité est crucial pour la médecine humaine, restent **très bas** : ces deux familles d'antibiotiques représentent 1,2 % de l'exposition totale des animaux aux antibiotiques en 2024.

Chiens et chats : une utilisation d'amoxicilline en association en forte augmentation

L'utilisation d'antibiotiques chez les chiens et chats **repart à la baisse**. Après une augmentation de 3 % entre 2022 et 2023, leur exposition aux antibiotiques a diminué de 12,3 % entre 2023 et 2024.

Toutefois, les données révèlent une **augmentation continue de l'emploi d'amoxicilline associée à l'acide clavulanique**. En 2024, ces traitements représentent 49 % de l'exposition des chats et chiens aux antibiotiques, contre 27 % en 2011. L'utilisation de cette association favorise l'émergence de résistances. Il est donc recommandé, en traitement initial, de privilégier l'amoxicilline seule.

La vigilance concernant l'utilisation des antibiotiques pour les carnivores domestiques doit donc être maintenue.



Nette différence entre déclarations d'usage et tonnages vendus

La collecte des données d'**utilisation des antibiotiques par espèce et catégorie animale** a été rendue obligatoire par le règlement 2019/6 pour tous les États membres de l'Union européenne. En France, afin de faciliter la remontée d'informations, le choix a été fait de transmettre les données issues vétérinaires et pharmaciens via la plateforme CalypsoVet. Celle-ci collecte automatiquement les données transmises par les logiciels de prescription ou de gestion des établissements vétérinaires. La plateforme facilite les démarches administratives et la communication entre les vétérinaires.

En 2024, 82,6 tonnes d'antimicrobiens ont été déclarées via cet outil. Si ce chiffre est plus important qu'en 2023, il représente toutefois **seulement 28,4 % du tonnage vendu**, tel qu'obtenu par le système de suivi des ventes renseignées par les titulaires d'AMM. Les déclarations d'usage sont donc aujourd'hui loin d'être exhaustives, contrairement à ce que prévoit la réglementation européenne.

Par conséquent, l'Anses, en tant qu'Agence nationale du médicament vétérinaire, la Direction générale de l'alimentation et le Conseil national de l'Ordre vétérinaire, avec l'aide des organisations professionnelles vétérinaires, ont souhaité engager un **plan de remédiation** pour améliorer la remontée des données dans CalypsoVet. Ce plan prévoit l'identification des difficultés techniques propres à chaque logiciel déjà connecté à CalypsoVet, des démarches

ciblées auprès des éditeurs non engagés puis, une fois ces freins levés, des initiatives d'information à destination des vétérinaires ne procédant pas encore à la déclaration.

Les premiers enseignements de CalypsoVet

Bien que non encore exhaustives, les données sur les usages des médicaments apportent déjà certains enseignements. Elles documentent les différences de **traitements au sein d'une même espèce animale en fonction des types d'animaux** (par exemple vache laitière, à viande, jeunes animaux, etc.). Ces données permettent également de distinguer les usages pour les chiens de ceux pour les chats, alors que ceux-ci sont confondus au sein de la catégorie « carnivores domestiques » dans les données de vente. Ces informations plus fines permettront **des actions ciblées pour prévenir le risque de résistance aux antimicrobiens**.

Mise en ligne de tableaux interactifs

anses **Médicaments antimicrobiens chez l'animal en France**  
Suivi des ventes de médicaments vétérinaires

Bienvenue sur le rapport interactif du suivi des ventes

Ce rapport présente les tendances sur les volumes de ventes de médicaments vétérinaires antimicrobiens et sur l'exposition des animaux à ces substances en France. Le suivi des ventes d'antibiotiques a été initié en 1999 et a été étendu aux autres antimicrobiens (antiprotozoaires et antifongiques) en 2022. Les volumes de ventes des médicaments sont déclarés par les titulaires d'autorisations de mise sur le marché ; ces derniers estiment aussi la répartition des ventes par espèce animale. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [rapport annuel](#) publié par l'Anses.

Conseils pour la visualisation : il est possible d'agrandir un graphique en utilisant le mode Focus (bouton en haut à droite) ou de visualiser les données sous forme de table (clic droit sur le graphique).

Sélectionnez une section ci-dessous pour accéder à la page correspondante.

- Antibiotiques - Toutes espèces**
Vue d'ensemble des ventes d'antibiotiques toutes espèces animales confondues
- Antibiotiques - Par espèce**
Analyse détaillée des ventes d'antibiotiques par espèce animale
- Antibiotiques - Intramammaires / Topiques**
Focus sur des traitements locaux antibiotiques
- Antiprotozoaires / Antifongiques**
Indicateurs sur les médicaments contenant des antiprotozoaires ou des antifongiques
- Biomasses animales**
Biomasses des populations animales potentiellement utilisatrices d'antimicrobiens en France
- Suivi des usages**
Lien vers des informations sur le système de collecte des données d'usage des antimicrobiens, CalypsoVet

Pour faciliter l'accès aux données collectées depuis le début du suivi des ventes de médicaments vétérinaires en 1999, **des tableaux de bord sont désormais disponibles en ligne**. Ils permettent de filtrer les informations selon différents indicateurs, de sélectionner une période donnée ou d'afficher des résultats pour une espèce animale.

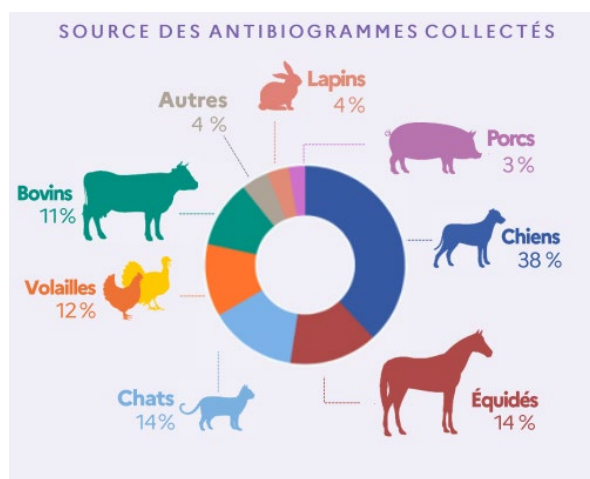
- [Lire le rapport médicaments antimicrobiens chez l'animal : surveillance des ventes et des usages pour l'année 2024](#)

Suivi de la résistance des bactéries pathogènes chez les animaux

À retenir

- La fréquence des bactéries *Escherichia coli* multirésistants continue de reculer pour les animaux de production. Elle est stable pour les chiens, les chats et les chevaux.
- La résistance aux antibiotiques critiques se stabilise et reste globalement basse.
- La surveillance se renforce encore : + 30 % d'antibiogrammes transmis entre 2024 et 2023.

Nette augmentation du nombre d'antibiogrammes transmis



Les laboratoires d'analyses vétérinaires transmettent au Résapath, le Réseau d'épidémiosurveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales, les résultats des tests de résistance aux antibiotiques (antibiogrammes) qu'ils effectuent, à la demande des vétérinaires, sur des bactéries isolées d'animaux malades. En 2024, 121 872 antibiogrammes ont été collectés, soit une **augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente**. Cette progression rend plus robuste l'appréciation

de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes chez les animaux en France.

Stabilité et baisse pour les résistances aux antibiotiques critiques

Certains antibiotiques sont considérés comme d'importance critique car leur efficacité est cruciale pour soigner des infections graves chez l'être humain. Leur utilisation en médecine vétérinaire est réglementée. L'évolution des résistances bactériennes à ces antibiotiques est suivie avec grande attention.

Escherichia coli

Pour la plupart des espèces animales, le niveau de résistance des *Escherichia coli* à ces antibiotiques a atteint **un palier bas (4-7 %) à très bas (moins de 3 %)**. Un point de vigilance ponctuel persiste pour la résistance aux fluoroquinolones chez les souches bactériennes isolées chez les lapins de compagnie et les caprins (résistance à 13-15 %)

Klebsiella pneumoniae et *Enterobacter spp.*

Comme en médecine humaine, des espèces bactériennes autre que *Escherichia coli* sont résistantes aux antibiotiques critiques, à des taux supérieurs à ceux observés chez *E. coli* (de

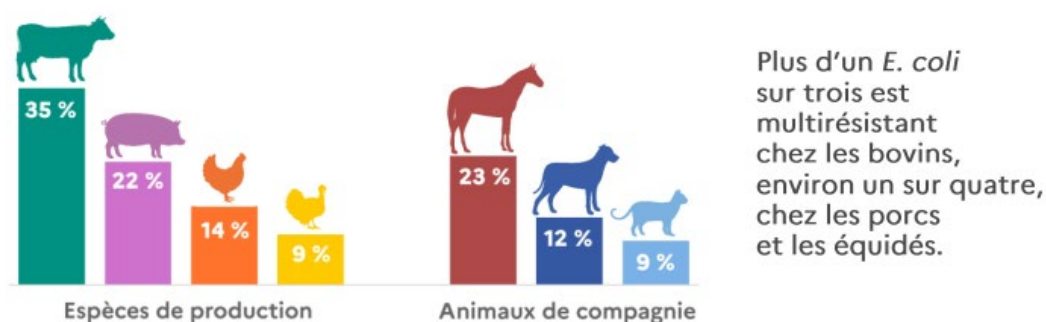
7 % à 36 %). Il s'agit des bactéries *Klebsiella pneumoniae* et *Enterobacter* spp. isolées chez les chiens et les équidés. Pour autant, ces espèces bactériennes contribuent de façon très minoritaire aux infections animales.

Globalement, les tendances des résistances aux antibiotiques critiques sont stables et même à la baisse pour certaines. Par exemple, la résistance aux céphalosporines de troisième et quatrième générations chez les *Klebsiella pneumoniae* isolées de chiens a diminué de façon importante : -14 % entre 2023 et 2024. Celle aux fluoroquinolones chez les équidés est également en baisse : -7 % pour *K. pneumoniae* et -11 % pour *Enterobacter* spp..

La fréquence des bactéries multirésistantes continue de diminuer

Le niveau d'*Escherichia coli* multirésistants, c'est-à-dire qui résistent à au moins trois familles d'antibiotiques sur les cinq testées **continue de diminuer pour la plupart des espèces animales, principalement les animaux de production**. Il est plus élevé chez les bovins (35%) et les porcs (22%). Les volailles sont les animaux de production qui présentent le moins de multirésistance. La multirésistance est relativement faible chez les chiens et les chats : respectivement 12 et 9%.

Panel d'antibiotiques testés : amoxicilline, gentamicine, tétracycline, triméthoprim-sulfaméthoxazole, acide nalidixique



Proportion de souches d'*Escherichia coli* multirésistants

Autres antibiotiques : une résistance globalement stable, des augmentations à surveiller

La résistance des *Escherichia coli* aux antibiotiques autres que critiques est dans l'ensemble en baisse ou stabilisée. Cependant, une légère augmentation de la résistance aux quinolones est observée ces deux dernières années pour les souches isolées sur volailles. Une légère augmentation de la résistance à la colistine est également constatée chez les bovins depuis 4 ans, ainsi qu'une hausse de la résistance à la tétracycline depuis 2018 chez les équidés.

➤ [Lire le bilan 2024 du Résapath](#)

Bilan annuel du dispositif de surveillance de l'antibiorésistance dans la chaîne alimentaire au niveau français

À retenir

- La plupart des souches de salmonelles sont sensibles à tous les antibiotiques testés.
- Le taux de résistance des *Campylobacter* varie fortement selon les antibiotiques.
- Les *Escherichia coli* sensibles à tous les antibiotiques (pan-sensibilité) sont en légère diminution mais la résistance aux antibiotiques critiques reste faible et stable.

Surveillance des bactéries : focus sur les volailles en 2024

L'Anses coordonne au niveau national le dispositif de surveillance de l'antibiorésistance instauré par l'Union européenne. Les espèces surveillées alternent d'une année sur l'autre. En 2024, la surveillance portait sur les **poulets de chair, les poules pondeuses et les dindes**. Les prélèvements ont été effectués à trois niveaux : dans le contenu intestinal à l'abattoir, sur les viandes à la distribution et aux postes de contrôle frontaliers et dans l'environnement des élevages.

Les bactéries recherchées sont des bactéries dites zoonotiques ou indicatrices de la résistance aux antibiotiques : *Salmonella* spp., *Campylobacter jejuni*, *Campylobacter coli*, *Escherichia coli* indicatrices et *Escherichia coli* présumées productrices de β -lactamases à spectre étendu, de céphalosporinases ou de carbapénémases (*E. coli* BLSE/AmpC/Carba).

	Escherichia coli		Salmonella spp.	Campylobacter spp.
	Indicatrices	BLSE/AmpC/Carba		
 ABATTOIR	✓	✓	✓	✓
 FRONTIÈRES	✓ depuis 2022	✓ depuis 2022		
 DISTRIBUTION		✓		
 ENVIRONNEMENT			(✓)	

Provenance des bactéries suivies

Des salmonelles majoritairement non résistantes aux antibiotiques

87,5 % des souches de salmonelles prélevées dans les élevages étaient sensibles à tous les antibiotiques testés. Aucune souche ne présente de résistance majeure aux antibiotiques d'importance critique prioritaires pour la santé humaine (quinolones, céphalosporines).

Campylobacter : un taux de résistance variable

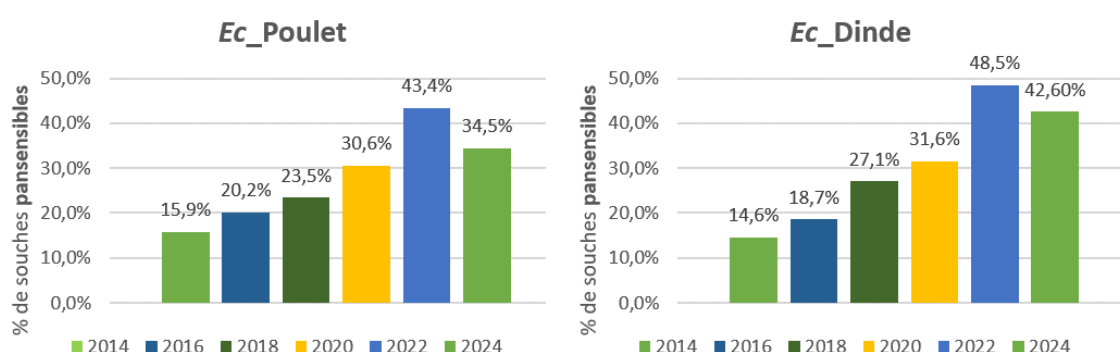
C. jejuni est l'espèce de *Campylobacter* la plus présente chez les poulets, tandis que *C. coli* est plus fréquente chez les dindes.

La résistance des *Campylobacter* isolées dans les abattoirs a été testée sur six antibiotiques. **80 % des *Campylobacter* résistent à au moins un antibiotique** mais le taux de résistance est **très variable selon les antibiotiques** :

- La résistance des *Campylobacter coli* aux tétracyclines est très élevée : 87,6 % chez les dindes et 94,7 % chez les poulets.
- La résistance aux fluoroquinolones est élevée, de 47,8 % à 54,8 %. Ce taux est cependant **en diminution par rapport à 2022 chez les poulets mais reste stable** chez les dindes.

Escherichia coli : léger recul de la pan-sensibilité aux antibiotiques

Par rapport à 2022, une légère diminution des *Escherichia coli* sensibles à tous les antibiotiques (pan-sensibilité) est observée chez les volailles. La résistance aux antibiotiques est légèrement plus élevée pour les souches de *E. coli* isolées à l'abattoir chez le poulet que chez la dinde.



Évolution des *Escherichia coli* (EC) sensibles à tous les antibiotiques chez les poulets et les dindes

Faible résistance aux antibiotiques critiques

La résistance aux antibiotiques critiques, elle, reste globalement faible et stable par rapport à 2022 chez les deux espèces de volailles. Elle est notamment très faible vis-à-vis des céphalosporines.

Enfin, les *Escherichia coli* productrices de β -lactamases à spectre étendu, qui sont prioritaires en santé publique car **résistantes aux antibiotiques d'importance critique**, sont **en augmentation par rapport à 2022**. Ceci concerne à la fois les bactéries prélevées sur les viandes et dans les abattoirs.

E. coli productrices de β -lactamases à spectre étendu : pas de détection dans les contrôles aux frontières

Depuis 2022, la surveillance de la résistance des *Escherichia coli* productrices de β -lactamases à spectre étendu inclut des prélèvements aux postes de contrôle aux frontières sur les viandes importées. **Aucune *Escherichia coli* BLSE n'a été isolée sur les viandes de poulets et très peu sur**

les viandes de dindes. Cependant, le nombre d'échantillons qui a pu être analysé est inférieur à celui prévu par la directive européenne 2020/1729/UE, du fait de difficultés de mise en œuvre.

- **Pour la France, l'ensemble des résultats de la surveillance figurera dans le bilan des plans de surveillance et de contrôle publié par la Direction générale de l'alimentation. Au niveau européen, le suivi fait l'objet d'un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).**

Grâce à la réduction de l'exposition aux antibiotiques, une baisse de la résistance en moins de deux ans

À retenir

Les résultats de deux études menées par l'Anses et financées par le plan Ecoantibio démontrent l'efficacité des mesures de maîtrise de l'usage des antibiotiques pour préserver leur efficacité pour les animaux et les êtres humains.

Le projet « Impact-AMR » a étudié **le lien entre la diminution de l'usage des antibiotiques d'importance critique et l'évolution des résistances à ces antibiotiques chez les *Escherichia coli* isolées d'infections**. Ce projet s'est intéressé **aux jeunes bovins, aux chats et aux chiens**, chez qui cette association n'avait pas encore été quantifiée.

Les scientifiques ont constaté l'effet des actions mises en œuvre depuis le premier plan Écoantibio en 2012. La **diminution de l'exposition des animaux aux antibiotiques est particulièrement marquée à partir de 2014**, avec l'adoption de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Celle-ci visait spécifiquement une réduction de l'exposition des animaux aux antibiotiques d'importance critique : fluoroquinolones et céphalosporines de troisième et quatrième générations.

Les analyses montrent un **effet significatif, rapide et durable de la diminution de l'exposition sur la résistance** aux fluoroquinolones des *Escherichia coli* chez toutes les espèces étudiées. C'est aussi le cas dans une moindre mesure pour les céphalosporines de troisième et quatrième générations chez les bovins. La réduction de la résistance à ces antibiotiques intervient **un an après la diminution de l'exposition chez les bovins, et deux ans après chez les chiens et les chats**.

Il est probable que la baisse de l'usage des fluoroquinolones et des céphalosporines ait entraîné un report vers d'autres classes d'antibiotiques. En effet, l'exposition aux triméthoprime-sulfonamides augmente depuis 2012 et celle aux pénicillines et aux tétracyclines depuis 2016. **Le report sur d'autres classes d'antibiotiques n'a pas entraîné d'augmentation de la résistance des *E. coli* à ces médicaments.**

Les résultats du projet « Impact-AMR » seront publiés prochainement dans une revue scientifique.

Des résultats similaires ont été obtenus **chez les porcs et les bovins** pour la colistine dans [une étude publiée en octobre dernier](#). Bien qu'elle ne soit pas visée par l'arrêté sur les antibiotiques d'importance critique, la colistine est essentielle pour lutter contre les bactéries multirésistantes chez l'être humain. Suite aux mesures de gestion mises en œuvre dans les filières porcs et bovins, **l'usage de la colistine a fortement diminué** puis s'est stabilisé à un niveau bas ces dernières années. **La résistance à la colistine a suivi une tendance parallèle.**

Contacts Presse

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

L'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du travail

L'Anses apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Elle délivre les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, des produits phytosanitaires et des biocides. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail.



CONNAÎTRE, ÉVALUER, PROTÉGER

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

14 rue Pierre et Marie Curie 94701 Maisons-Alfort Cedex
Tél : 01 42 76 40 40
www.anses.fr — [@Anses_fr](https://twitter.com/Anses_fr)